

Nous sommes là pour vous aider



N°51891#05

N°5
Demande de bourse nationale de collège
pour l'année scolaire 2019-2020

Articles R.531-1 à D.531-12 du Code de l'éducation

Notice d'information

- Vous souhaitez faire une demande de bourse de collège ?

La bourse de collège a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un collège public ou un collège privé sous contrat ou qui sera inscrit au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

- Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse de collège ?

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : appréciées selon le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017 du ménage du demandeur.
- 2) les enfants à charge : c'est le nombre total d'enfants mineurs ou en situation de handicap et d'enfants majeurs célibataires à charge tel qu'il figure sur votre avis d'imôt sur le revenu.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant :

	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Nb d'enfants à charge								
Profonds de revenus à ne dépasser	15 189	18 893	22 198	25 703	29 209	32 714	36 218	39 723

In simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-college vous permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant et estimer son montant.

- Comment faire votre demande de bourse de collègue ?

Pour les collègues publics, la demande de bourse s'effectue en ligne avec votre compte Education nationale jusqu'au 17 octobre 2019. Renseignez-vous auprès du collège.

Pour les collèges privés, vous pouvez obtenir un dossier de demande de bourse de collège en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur education.gouv.fr/aides-financieres-college.

Vous remplirez ce document et y joindrez :

- votre avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017,
- un relevé d'identité bancaire (RIB/IBAN),
- une procuration, si votre enfant est inscrit dans un établissement privé, qui autorise le représentant légal de l'établissement à percevoir pour vous la bourse attribuée à votre enfant. Cette procuration est disponible au secrétariat de l'établissement fréquenté par votre enfant.

/ous remettrez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.

Date limite nationale : 17 octobre 2019

- Pour les élèves inscrits au CNEB :

Si votre enfant est inscrit au Centre national d'enseignement à distance, vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, en adressant votre dossier, accompagné des pièces justificatives, pour le 31 octobre 2019 :

- au centre du CNEd, Institut de Rouen, si votre enfant est inscrit dans une classe complète de l'enseignement général de collège
 CNEd Institut de Rouen, BP 288, 76137 Mont-Saint-Aignan cedex. Le dossier de bourse sera instruit par le directeur académique,
 directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Eure - tél : 02.32.29.64.00

POUR EN SAVOIR PLUS

- Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant ou consulter : www.education.gouv.fr/aides-financieres-college et utiliser le simulateur de bourse en ligne

CAMPAGNE DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE
Année Scolaire 2019-2020

La date limite nationale de demande de bourse de collège est fixée au 17 octobre 2019, pour tous les élèves scolarisés dans les établissements publics ou privés.

Les demandes formulées en ligne doivent être effectuées du jour de la rentrée scolaire jusqu'au 17 octobre 2019 avant 24h (minuit).

es demandes en version papier doivent être déposées ou parvenir à l'établissement au plus tard le 17 octobre 2019.

Pour les élèves scolarisés au CNED, la date limite de dépôt des demandes de bourse nationale de collège est fixée au 31 octobre 2019.

BARÈME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE

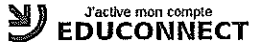
Année Scolaire 2019-2020

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017		
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	15 189	8 210	2 897
2	18 693	10 105	3 565
3	22 198	12 000	4 234
4	25 703	13 895	4 902
5	29 209	15 790	5 571
6	32 714	17 684	6 240
7	36 218	19 580	6 908
8 ou plus	39 723	21 474	7 577
Montant annuel de la bourse	105 €	291 €	456 €

Montant annuel de la prime d'internat accordée aux élèves boursiers internes : 258 €

Je suis parent d'un ou plusieurs enfant(s) scolarisé(s) dans un établissement public de l'académie de Rennes, j'active mon compte EduConnect :

1  Parent ou représentant légal
d'un élève d'un établissement de l'Éducation nationale

2  J'active mon compte

3 J'ai un compte FranceConnect

J'accède à mes services avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect?

Je m'identifie avec mon compte FranceConnect pour créer mon compte EduConnect.

Dans le cas contraire :
Je clique sur le lien « Je n'ai pas de compte »

Identifiant perdu Mot de passe perdu

OU

Je n'ai pas de compte

4 Je renseigne mes nom, prénom et numéro de téléphone portable :

Je crée mon compte

Nom

Prénom

N° de téléphone portable 
Pour les numéros hors France métropolitaine, merci d'indiquer l'indicatif régional.

Recevoir mon code SMS

puis je renseigne le code à 6 lettres reçu par SMS

J'active mon compte

J'indique le code d'activation reçu par SMS (code valable 30min)

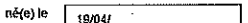
Continuer

5 Je confirme les informations concernant mes enfants et complète leurs dates de naissance

Je suis bien 

Je confirme le rattachement à mon compte des enfants suivants :

 né(e) le 

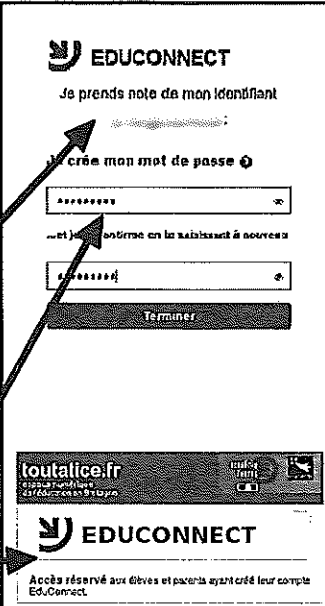
 né(e) le 

Annuler **Valider**

6 Je note soigneusement l'identifiant de mon compte EduConnect et je choisis un mot de passe répondant aux exigences de sécurité, que j'utiliserai ensuite pour me connecter à Toutatice.

Besoin d'aide pour activer / gérer mon compte EduConnect ?

Je me rends sur <https://parent.ac-rennes.fr>



EduCONNECT

Je prends note de mon identifiant

Je crée mon mot de passe

et je me connecte en saisissant à nouveau

Terminer

 **EduCONNECT**

Accès réservé aux élèves et parents ayant créé leur compte EduConnect.

ATTENTION

Coupon à retourner même si vous ne demandez pas de dossier de bourses

Objet : Bourses de collège - rentrée scolaire 2019-2020

Nous sommes tenus d'informer toutes les familles des dispositions concernant les demandes de bourses pour l'année scolaire.

Ces bourses peuvent vous aider à faire face à des frais de restauration et de scolarité de vos enfants.

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives, vous pouvez réaliser votre demande de bourse en ligne depuis le portail « Scolarité services », via TOUTATICE ou FranceConnect. Ce téléservice permet, à la fois, la simulation d'attribution de bourses, la demande de bourses en ligne et la récupération directe des données fiscales. Les parents d'élèves n'ont plus à fournir de pièces justificatives (sauf cas particuliers).

Toutefois, il est encore possible de réaliser la demande en version papier.

Afin de nous assurer que toutes les familles ont reçu l'information sur les bourses et de pouvoir remettre un dossier « papier » à celles qui le souhaitent, nous vous demandons de nous faire parvenir le coupon ci-dessous dûment complété avant le 13 septembre 2019.

La date limite de dépôt d'une demande de bourse est fixée nationalement au 17 octobre 2019, veuillez à compléter le dossier dès le mois de septembre.

Coupon à remettre au professeur principal avant le 13 septembre 2019

Année scolaire 2019-2020

M. et/ou Mme, parent(s) de l'élève

NOM : Prénom : en classe de :

Certifie(nt)

- ☐ avoir pris connaissance du courrier et **EFFECTUE(NT) une demande de bourse de collège en ligne, via le Téléservice**
- ☐ avoir pris connaissance du courrier et **DEMANDE(NT) UN DOSSIER DE BOURSES VERSION PAPIER ;**
- ☐ avoir pris connaissance du courrier et **NE DEMANDE(NT) PAS DE DOSSIER DE BOURSES (ni papier, ni en ligne).**

Avoir pris note de la date limite pour déposer un dossier de demande de bourse, fixée au 17 octobre 2019.

A, le

Signature des parents

